



Justice is Truth in Action

International Headquarters

P.O. Box 17110
2502 CC The Hague
The Netherlands
Phone : +31 30 236 93 86
Fax : +31 30 230 45 11
E-mail : justitia_universalis@altavista.nl
Bank nr. : ABNANL 2R 41.34.75.441 - Amro Bank - P.O. Box
165 - 2501 AP The Hague, The Netherlands
Chamber of Commerce Haaglanden nr. 27199993

Centre for Legal Information, Analysis and Actions

Kirkestrædet, 1
Veksø / Sj – 3670
Denmark
Phone: +45 47108798 (in case of emergency, please call:
+45 40753367)
Fax: +45 47108708
E-mail: justitia_cdaj@yahoo.dk

Présidence de la République Algérienne,
Fax : +213 2 59 25 79

Réf. : JU 021201/SG

Objet : Appel à propos du Dr Salah-Eddine Sidhoum,

A son Excellence le Président de la République Algérienne,

La Haye, le 17 décembre 2002

Monsieur le Président, Excellence,

JUSTITIA UNIVERSALIS vient d'apprendre que deux civils munis de talkies-walkies se sont présentés, le matin du 15 décembre 2002, au domicile du docteur Salah-Eddine SIDHOUM pour remettre une convocation le concernant, afin qu'il se rende à la BMPJ, caserne d'El Madania, et non au commissariat du quartier (15^{ème}- Le Golf).

La BMPJ, caserne d'El Madania, est réputée pour être un centre de tortures.

La convocation fut remise à sa vieille tante. Les agents lui ont demandé que si le docteur SIDHOUM ne se présenterait pas, ce sera à son épouse de le faire.

JUSTITIA UNIVERSALIS craint que l'épouse du docteur SIDHOUM ne soit pas relâchée et/ou soit torturée, d'autant plus que les membres de la famille du docteur Salah Eddine SIDHOUM sont l'objet de nombreux harcèlements, depuis janvier dernier, notamment suite à la publication d'articles et rapports sur le site d'Algeria-Watch signés par lui. La dernière fois que sa femme a été appelée, il y a un mois vers minuit, il lui a été dit: "*Nous arrivons, vous allez voir ce que vous allez subir*".

JUSTITIA UNIVERSALIS pense que le harcèlement dont est victime le docteur Salah-Eddine SIDHOUM et sa famille a pour cause sa participation à la rédaction de rapports sur l'impunité et la violence soutenues par l'Etat Algérien.

JUSTITIA UNIVERSALIS exprime sa vive inquiétude face à la multiplication des actes d'intimidation que les autorités algériennes infligent à la communauté des défenseurs des droits humains, violant ainsi les droits fondamentaux à la liberté d'expression et de circulation des citoyens. Au cours de cette année, les militants des droits humains sont pris pour cibles et privés

de leurs droits fondamentaux: procès iniques, passeports confisqués, assignations à résidence, menaces et violences etc. Ils ont été l'objet de harcèlements multiples par les forces de sécurité.

Le gouvernement algérien doit mettre un terme aux mesures de harcèlement et d'intimidation à l'encontre des défenseurs des droits humains, et à toute pratique qui viole la liberté de circulation et d'expression. Le président Abdelaziz BOUTEFLIKA doit prendre immédiatement des mesures pour que les normes internationales protégeant les défenseurs des droits humains cessent d'être méprisées. Ces normes incluent la Déclaration de Johannesburg sur les défenseurs des droits humains en Afrique (1998) ainsi que la Déclaration des Nations unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales, Déclaration adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations unies le 9 décembre 1998.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Le Président
M^e Brahim TAOUTI

Le Secrétaire général
Dr M. Anouar KOUTCHOUKALI

Copies faxées à MM.

- le Premier Ministre
- le Ministre de la Justice
- Le Ministre de l'Intérieur
- Diverses ONG (dont Amnesty, HRW)
- Presse